

Tout Personnel**Octobre 2017 – N° 229**

Faites ce que JE dis, pas ce que JE fais

Les 2 et 3 octobre derniers avait lieu à Paris le grand séminaire de direction 2017, avec plus de 170 cadres dirigeants venus de la France entière et de l'Outre-Mer. Ce grand raout annuel a fait l'objet d'un magnifique publi-reportage dans le journal flash spécial du 12 octobre dernier, dont tous les personnels ont été destinataires.

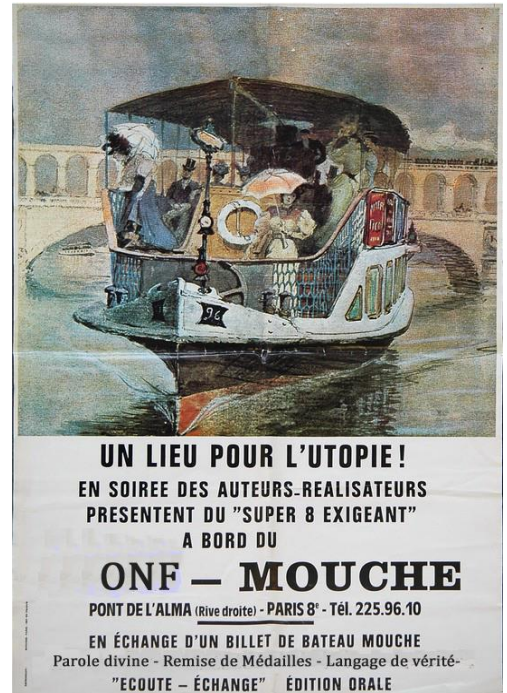
Comme on a pu le constater, la Direction Générale n'a pas lésiné sur les moyens : frais d'acheminement des séminaristes, temps de personnels, salle de congrès, hébergement à l'hôtel Ibis, privatisation d'un bateau mouche voguant au pied de la tour Eiffel, cocktail dînatoire, remise de médailles, photographe professionnel, plus quelques autres dépenses sûrement nécessaires à la réussite de ces journées d'études. Coût estimé entre 45 et 50 000 €... au bas mot.

A n'en pas douter, il fallait bien tout ça pour annoncer un niveau d'endettement record, le lancement d'un plan de maîtrise drastique de la trésorerie et faire avaler quelques autres couleuvres à nos cadres. Ce fut donc la douche écossaise mais dans la bonne humeur puisque tous les participants purent participer, avec un boitier à leur nom, à un trépidant « je » concours testant les connaissances de chacun sur les chiffres clés de l'ONF avec à l'issue classement des candidats et podium pour les 3 meilleurs. Et on vous le donne en mille : JE a terminé en seconde position, sa modestie l'empêchant sûrement de s'auto proclamer vainqueur.

Mais le plus fantastique restait à venir. La nuit portant conseil, le DG sortait le 4 octobre « *sur proposition du groupe piloté par le DGA* » (sic) une note à l'attention du CODIR plénier ayant pour objet : **la réduction des frais de réunion !!!**

On apprend, dans cette note qu'une réflexion est engagée sur plusieurs pistes d'optimisation financière et de réduction des charges. **La réduction drastique des frais inhérents aux réunions s'inscrit dans cet « effort » collectif.**

Cela valait bien un petit tour de bateau, avant l'application stricte et immédiate de ces nouvelles restrictions qui s'appliquent à toutes les réunions de travail, y compris de terrain. Toutes ? et bien non car il y aura « quelques » exceptions : les comités de Direction, les réunions de réseaux des adjoints DT, les réunions de chefs de service RH territoriaux, de responsables commerciaux bois, de chefs des services financiers, de responsables informatiques territoriaux... En bref une bonne partie des réunions concernant l'équipage du bateau-mouche.



Pour les autres, l'ONF d'en bas, le nombre de réunions de travail « en présentiel » doit être réduit au profit de réunions faisant appel aux outils collaboratifs comme Skype entreprise. En cas de réunion, il est précisé que les repas devront être pris dans les restaurants d'entreprise ou de proximité sans dépasser le montant de l'indemnité repas. Donc ... faites ce que JE dis, pas ce que JE fais

Du coup l'équipe de direction pourra, comme elle sait si bien le faire, se féliciter du fait que les vilains syndicalistes aient la même approche qu'elle ... puisque la démission de toutes les instances nationales et territoriales va dans le sens de son plan drastique d'économie.

Décidément, on apprécie toujours autant l'humour et le sens du timing de la DG, du moins jusqu'au prochain cocktail dînatoire ou autre frasque.

